



CLUB CONVAINCRE DU RHONE

New letter Europe N° 46 du 20 mai au 15 juin 2024



Élection du Parlement européen :

La droite conservatrice reste la première force politique !

Dans les 27 Etats membres, du jeudi 6 au dimanche 9 juin 2024, 370 millions d'électeurs européens sont appelés aux urnes et **51% sont allés voter** (le taux de participation le plus haut depuis l'instauration des élections européennes en 1994) pour élire les Euro-députés qui débattront et voteront les textes et les décisions européennes pendant les 5 prochaines années.

La droite conservatrice des partis politiques affiliés au groupe du **Parti Populaire Européen** reste la première force politique du Parlement européen, elle arrive en tête dans 13 Etats membres dont l'Allemagne, la Pologne et l'Espagne avec **189 élus** sur les 720, suivi du groupe des **Socialistes et Démocrates** avec **135 parlementaires européens**, puis **Renew Europe** avec **79 élus**. Ces résultats devraient permettre à Mme Ursula von der Leyen de rester à son poste de présidente de la Commission européenne.

Les deux groupes d'extrême droite **Identité et démocratie** (58 députés élus) et les **Conservateurs et réformistes européens** (73 députés élus) arrivent en tête dans 5 États membres dont la France, l'Italie, l'Autriche, la Hongrie et la Belgique, mais dans les pays scandinaves du Danemark, Finlande et Suède, les formations politiques souverainistes anti-immigration ont perdu des électeurs. Si le **parti écologiste** arrive en tête au Danemark, leur groupe au parlement européen se réduit à **53 députés en Europe** et l'extrême gauche avec **36 députés** maintient sa représentation, de plus à ce jour 55 élus n'ont pas exprimé leur affiliation dans un des groupes politiques du Parlement Européen.

La répartition des eurodéputés élus en 2024 par pays et groupe politique au Parlement européen : **G** : la **Gauche** (GUE/NGL), **S&D**:**Socialistes et démocratie**, **V**: **les verts** (Verts/ALE),

R: **Renew Europe**, **PPE** : **Parti Populaire Européen**, **CRE** : Conservateurs et réformistes européens, **I** : Identité et démocratie, **NI** : Non -inscrits, **A** : Autres

Allemagne : 30 PPE; 17 NI; 16 V, 14 S&D, 8 R 7 A; 4 G;

France : 30 I. 13 S&D, 13 R 9 G, 6 PPE, 5 V, 5 CRE;

Italie : 24 CRE; 21 S&D; 8 I; 3 V; 3 NI, 3 A.

Espagne : , 22 PPE, 20 S&D, 6 CRE; 4 V; 4 A. 3 G.

Pologne : , ; 23 PPE; 20 CRE, 6 A. 3 S&D

Roumanie : 11 S&D; 11 PPE; 7 A. 2 R; 1 V, 1 CRE;

Pays-Bas : 6 PPE; 6 I; 4 S&D. 4 V; 7 R; 2 A. 1 G.

Belgique : 4 S&D; 4 R; 4 PPE; 4 CRE; 4 I; 2 G; 2 V;

Rep. Tchèque : 7 R; 5 PPE; 3 CRE, 3 A, 1 G; 1 V; 1 I.

Grèce : 7 PPE; 4 G; 3 S&D; 3 A. 2 CRE; 2 I;

Hongrie : 10 CRE. 8 PPE; 2 S&D.

Portugal : ; 8 S&D; 7 PPE; 2 CRE, 2 G.

Suède : ; 5 S&D; 3 V; 3 R; 5 PPE; 3 CRE. 2 G

Autriche : 6 I. 5 S&D; 5 PPE; 2 V; 2 R;

Bulgarie : ; 6 PPE; 5 R; 4 CRE. 2 S&D

Danemark : 4 R 3 S&D; 3 V; 3 R 2 PPE; 1 I, 1 G; 1 A.

Slovaquie : 7 CRE; 6 R;

Finlande : 4 PPE; 3 G; 2 S&D; 2 V; ; 1 CRE.

Irlande : 4 A. 3 G; 3 R; 3 PPE; 1 V;

Croatie : 6 PPE 4 S&D; 1 V; ; 1 CRE.

Lituanie : 2 PPE; 2 CRE; 2 A. 1 S&D; 1 V; 1 R;

Slovénie : 5 PPE. 1 S&D; 1 V; 2 R.

Estonie : 2 S&D; 2 R; 2 PPE; 1 CRE.

Chypre : 2 PPE: 2 A, 1 G; 1 S&D;

Luxembourg : ; 2 PPE; 1 CRE. 1 S&D; 1 V; 1 R

Malte : 3 S&D; 3 PPE.

Source : *Tout l'Europe du 12 juin 2024*

Les nouveaux eurodéputés français :

30 Rassemblement National, 13 Socialistes et Place publique, 13 Renaissance, 9 La France Insoumise, 6 Républicains, 5 Europe Ecologie Les Verts, 5 Reconquête.

Avec une participation de **51,49%** les électeurs français améliorent ,le vote aux élections européennes du 9 juin 2024 d'un point et demi par rapport à 2019. C'est la liste "*La France revient avec Jordan Bardella et Marine Le Pen*" du **Rassemblement national (RN)** avec **7 765 936 voix** soit **31,37% des suffrages exprimés** qui arrive en tête, devant celle de "*Besoin d'Europe*" de **Renaissance** regroupant la majorité présidentielle qui obtient **3 614 646 voix** soit **14,60% des suffrages exprimés**, juste devant "*Réveiller l'Europe*" du **Parti Socialiste et de Place Publique** avec **3 424 216 voix** soit **13,83% des suffrages exprimés**, suivi "*La France Insoumise- Union Populaire*" **2 448 703 voix** soit **9,89% des suffrages exprimés**. Ensuite "*La*

droite pour faire entendre la voix de la France en Europe du **Parti Républicain** obtient **1 794 171 voix** soit 7,25% de suffrages exprimés, *"Europe-Ecologie"* **1 361 883 voix** soit 5,50% des suffrages exprimés et la *"La France fière, menée par Marion Maréchal et soutenue par Eric Zemmour"* **1 353 127 voix** soit 5,47% des suffrages exprimés. Les 31 autres listes électorales n'ont pas obtenu les 5% minimum de voix exprimés pour obtenir un siège de député au Parlement européen.

Le **Rassemblement National** dominant largement ce scrutin européen, le Président de la République Française Emmanuel Macron dissout l'**Assemblée Nationale**, dès le 9 juin au soir, pour organiser d'ici les 30 juin et 7 juillet 2024 des élections législatives anticipées. La majorité présidentielle étant arrivée en seconde position loin derrière le parti d'extrême droite et juste devant la liste des socialistes et de la France Insoumise " *Pas un responsable politique qui aime la France et qui aime l'Europe ne peut se réjouir*", a déclaré la tête de liste Valérie Hayer du parti **Renaissance**, qui préside aussi le groupe **Renew Europe** (libéraux) au Parlement européen. De son côté Raphaël Glucksmann, leader des Socialistes et de Place publique s'est exprimé "*Nous devons continuer à cultiver cette espérance qui est née pendant cette campagne. C'est notre devoir et c'est aussi notre bouée de sauvetage*". Les sociaux-démocrates français réussissent l'exploit de quasiment doubler leur nombre de sièges, passant de 7 à 13 élus.

Les écologistes avec 5,50% des voix obtiennent **5 élus avec un mandat européen** contre 12 en 2019 de même **Reconquête** avec 5,47% des voix remporte **5 sièges de député** au parlement européen. Pour les élections législatives, une nouvelle bataille va commencer avec d'un côté le **Rassemblement National** dont la cheffe de file Marine Le Pen affirme que son parti est prêt pour gouverner, de l'autre un "**Front populaire**" se constitue avec le Parti Socialiste-Place Publique, Europe Ecologie les Verts, le Parti Communiste et la France Insoumise, et entre les deux la majorité présidentielle et le **Parti Républicain** qui se divise entre ceux pour l'union des droites et ceux qui refusent de s'allier à l'extrême droite. A l'issue du scrutin européen les gauches représentent **31,6%** des voix et l'extrême droite **36,8%** des voix, mais comme les élections législatives en France sont un mode de scrutin majoritaire à 2 tours, les résultats sont loin d'être prévisibles

Source : Tout l'Europe du 14 juin 2024



Renouvellement des institutions européennes :

Les étapes clefs d'ici fin 2024 !

A la suite des élections européennes, les différentes institutions européennes (les commissaires et la présidence de la Commission entre autres) doivent être renouvelées en prenant en compte les résultats politiques du scrutin de juin 2024 et les équilibres géographiques des différents pays de l'Union européenne. **Avant le 15 juillet 2024**, les eurodéputés doivent former les groupes du Parlement européen en fonction de leurs affinités politiques comprenant un minimum de 23 députés issus d'au moins 7 pays de l'Union européenne. **Le 17 juin 2024** est prévue une réunion informelle du Conseil européen où les 27 chefs d'Etats discuteront des futures nominations en tenant compte des résultats des élections européennes.

Les 27-28 juin 2024, les dirigeants des Etats membres doivent débattre et proposer les nominations aux postes clefs (top jobs) de la Commission et du Conseil européen dont ceux de **présidents** à proposer aux votes des parlementaires. Selon les traités européens, les candidats devront obtenir la majorité absolue lors de ces votes (soit au minimum 361 voix) pour être élu. Le ou la président(e) de la Commission européenne devrait être issu(e) du parti européen ayant le plus de membres au Parlement (Spitzenkandidat), mais le Conseil européen peut aussi proposer un autre candidat (ce qui a été le cas en 2019).

Du 16 au 19 juillet 2024, première session plénière de la 10e législature du parlement européen pour l'élection à bulletin secret de son bureau dont **le ou la président(e) du Parlement et les 14 vice-présidents** ainsi que **5 questeurs** mais aussi la nomination des membres des différents groupes dans les commissions parlementaires. Celles-ci se réuniront **du 22 au 25 juillet 2024** pour élire leurs bureaux (président et vice-présidents) en reflétant la diversité du parlement et en respectant la parité H/F.

Du 16 au 19 septembre 2024 : élection **du nouveau président(e) de la Commission européenne** dont le mandat de 5 ans lui permet de définir les grandes orientations de la Commission et la nomination des **vice-président(e)** ainsi que l'attribution des portefeuilles des 28 commissaires européens qui seront soumis aux votes majoritaires du Parlement lors d'une audition publique.

Le 1er décembre 2024, le nouveau **président du Conseil européen** élu à la majorité qualifiée (minimum 20 Etats sur 27 et au moins 65% de la population de l'UE) des chefs d'Etat des 27 pays membres. Son rôle consiste à présider et animer les travaux du Conseil européen en coopération avec le ou la président(e) de la Commission européenne, afin de présenter les rapports et les textes législatifs au Parlement européen.

Du 16 au 19 décembre 2024 vote du Parlement européen sur l'investiture de la Commission européenne et de l'ensemble des commissaires ainsi que l'élection **du médiateur européen** (Ombudsman) à bulletin secret. Il est choisi parmi les candidats soutenus par au moins 40 députés issus d'au moins 2 Etats membres et il doit recueillir la majorité des suffrages exprimés

